

Cahier des charges pour la mise en œuvre de l'appui technique PASS SOUTIEN BIO

1- Objectif de l'appui technique

L'objectif du dispositif PASS SOUTIEN BIO est de permettre aux producteurs qui connaissent des difficultés technico-économiques :

- de faire un état des lieux des origines de ces difficultés,
- de définir les premières mesures d'urgence pour préserver la viabilité de la ferme,
- de prendre du recul sur leur système de production afin de mettre en place des évolutions qui conforteront sa durabilité
- d'évaluer toutes les solutions possibles pour la ferme (de la réorientation de production à l'arrêt de certification en fonction des marchés)
- de s'insérer dans un groupe de producteurs pour ne pas s'isoler (groupe d'échanges ou formation)

2- Contenu du PASS SOUTIEN BIO

Dans le cadre d'un PASS SOUTIEN BIO, le demandeur doit réaliser un diagnostic de situation et un plan d'action puis un suivi technique ou de gestion adapté aux fragilités identifiées

2-1- Le diagnostic de situation + plan d'action (1J)

Objectif du diagnostic

- Faire un état des lieux de la situation de la ferme au niveau :
 - o économique
 - o technique
 - o commercial
 - o moyens de production
 - o organisation du travail
 - o moyens humains, y compris au niveau santé
 - o projets d'évolution déjà envisagés
- Etablir une analyse partagée avec le producteur des forces et faibles de son système de production
- Etablir avec le producteur un plan d'action qui tienne compte de l'urgence de maintien en activité de la ferme et de sa consolidation dans la durée en mode de production biologique

Contenu du diagnostic

Chaque point doit s'appuyer sur la situation actuelle de la ferme et faire l'objet d'une analyse forces, faiblesses, opportunités, menaces, en prenant en compte les spécificités de l'agriculture biologique (techniques, réglementation, filières, marchés...). S'appuyer en priorité sur le ressenti exprimé par le producteur, sur sa maîtrise ou ses fragilités, afin de l'aider à prendre conscience des leviers qu'il pourrait activer.

Historique et dynamique projet	<ul style="list-style-type: none"> - Qui travaille sur la ferme (associés et salariés) : motivations et répartition des compétences - Les grandes phases d'évolution sur la ferme (transmission / installation / modes de production) : cohérence et maîtrise du passage en bio dans ces évolutions - Productions actuelles sur la ferme : surfaces et effectifs - Ouvertures et renforcement des compétences : participation à des formations, groupes d'échange, visites d'autres fermes, salons, suivis techniques ... : - Ressentis de chacun sur la situation actuelle - Projets d'évolution envisagés (avant les difficultés ou en lien avec les difficultés)
---------------------------------------	---

Environnement de la ferme	<ul style="list-style-type: none"> - Territoire : atouts et contraintes sur le fonctionnement de la ferme - Voisinage : appuis ou handicaps - Filières : évolution des potentiels en volumes pour la ferme, maîtrise des prix de ventes, ...
Moyens de production	<ul style="list-style-type: none"> - Les terres : atouts et contraintes de la texture et du parcellaire par rapport aux productions - Les bâtiments : adaptation aux productions - Le matériel : adaptation aux pratiques mises en œuvre - Impacts des investissements : poids dans les résultats économiques, impacts sur les rendements et qualité des produits, impacts sur l'efficacité et la qualité de vie au travail
Productions sur la ferme (ateliers végétaux et animaux, transformation ou activités de diversification)	<ul style="list-style-type: none"> - Bio, conversion ou conventionnel : préciser si ressenti de difficultés en phase de conversion, puis en bio dans chaque atelier ; si mixité, préciser pourquoi et si cela complexifie la conduite du système - Résultats techniques (rendements et qualité) : ressenti des producteurs sur leur maîtrise de la conduite technique dans chaque atelier. Globalement ressenti des producteurs sur la maîtrise globale des ateliers.
Situation économique	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse avec le producteur de l'évolution des comptes de résultat, des bilans et situation de trésorerie : mise en exergue des indicateurs révélateurs de difficultés économiques, en lien avec les résultats techniques et de commercialisation
Synthèse AFOM et leviers pour consolider le système	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en relation des éléments d'analyse précédents pour faire ressortir leurs impacts systémiques - Repérage des leviers qui pourraient favoriser une résilience globale du système à la fois au niveau technique et économique.
Plan d'action	<ul style="list-style-type: none"> - Rédaction de l'objectif global visé par le producteur au terme de ce diagnostic : maintien de l'activité ? quelles productions ? volonté de poursuivre en bio ? en exprimant ses motivations personnelles. Appui sur ce texte pour élaborer et réaliser le plan d'action. - Rédaction du plan stratégique global pour parvenir à cet objectif : mise en avant de la cohérence entre les leviers et moyens à activer. - Déclinaison du plan d'action : abandon ou maintien des ateliers ; possibilités de réduction de charges (investissements, approvisionnements, services extérieurs...) par des nouvelles pratiques (formations, appuis extérieurs...°; révisions dans les modes de commercialisation ; aides publiques pour réduire les difficultés financières, voire procédure de redressement (à gérer dans les dispositifs dédiés à ces situations) - Repérage des appuis et démarches externes potentiels mobilisables en suivi du plan d'action : appuis plus avancés pour les fermes en difficulté, contacts formation, groupes d'échange entre producteurs, appuis techniques

Mode de réalisation du diagnostic

- Visite de terrain : 1 visite au minimum
- Coût journée technicien plafonné à 500 € HT
- Temps de travail technicien : 1 journée soit un plafond d'intervention de 500 € HT.
- Démarche d'analyse conjointement avec le producteur
- Rédaction d'une fiche de synthèse de l'analyse partagée et du plan d'action

Justificatifs à l'issue du diagnostic

- Fiche de synthèse

2-2 –Suivi du plan d'action et mise en œuvre (2 J)

Objectif du suivi

Sur la base du plan d'action défini lors de la première journée, mise en place d'un appui individuel (en plus d'appuis collectifs qui peuvent être proposés en parallèle), qui peut prendre différents axes :

- Gestion, trésorerie à court termes
- Plan d'évolution global à long terme
- Leviers techniques particuliers
- Leviers commerciaux

Contenu du suivi

Suivi global du plan d'action	- Rendez-vous échelonnés avec le conseiller ou animateur qui a réalisé le diagnostic pour pointer les avancements dans le plan d'action
Appuis techniques dans une logique système	<ul style="list-style-type: none"> - Diagnostic d'approche globale du troupeau : alimentation, gestion des parcours et pâturages, bâtiments, objectifs de production en lien avec la marge globale du système de production, autres facteurs de santé du troupeau... - Diagnostic du système de production végétal en lien avec le système global de production (grandes cultures, viticulture, arboriculture, maraîchage, ...) : maintien de la fertilité des sols tout en réduisant les coûts, itinéraires techniques à faibles intrants tout en maintenant des rendements et qualité suffisants.
Appuis à la révision de la stratégie technico-économique et commerciale	<ul style="list-style-type: none"> - Calcul du prix de revient : intégrant les temps et organisation du travail en plus des autres charges directes - Chiffrage des différentes options d'optimisation - Positionnement et priorités des différentes filières à développer - Réorientation du système - Analyse de toutes les solutions
<u>Pour mémoire</u> : formations ou groupes d'échange entre producteurs	- Usage des financements déjà disponibles : VIVEA ou autres appuis pour les groupes d'échange

Mode de réalisation du suivi

- Suivi par le conseiller ou animateur référent : ½ j répartie par rendez-vous sur le temps de mise en œuvre des actions
- Autres interventions : par visite de terrain obligatoire
- Coût journée technicien plafonné à 500 € HT
- Temps d'intervention :
 - o Un minimum de 0,5 jour soit un plancher d'intervention de 250€ HT.
 - o Un maximum de 2 jours soit un plafond d'intervention de 1 000 € HT
- Démarche d'analyse conjointement avec le producteur
- Rédaction d'une fiche de synthèse de l'appui réalisé

Justificatifs à l'issue du suivi

- Fiche de synthèse

3- Habilitation des outils et des réalisateurs

Habilitations dans le cadre et selon les critères du dispositif PASS BIO de niveau 3.